



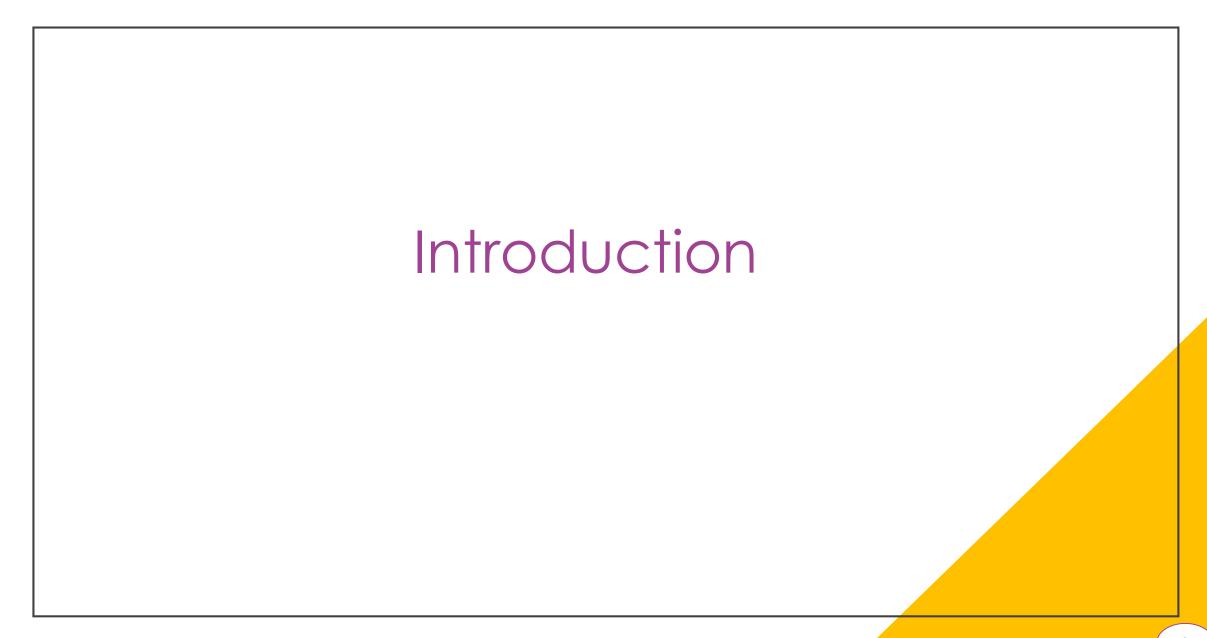
Guide d'utilisation du module TND sur ViaTrajectoire versant prescripteur

Juin 2022

Utilisateur : Prescripteur Médecin en établissement ou structure

Sommaire

- I. Introduction
- II. Connexion
- III. Créer un dossier
 - 1. Volet Repérage
 - 2. Volet Adressage
 - 3. <u>Inclure une pièce jointe</u>
 - 4. <u>Sélection et envoi à la plateforme</u>
- IV. <u>Tableau de bord (TDB) Prescripteur</u>
 - 1. Onglet: 'Demandes en cours'
 - 1. Onglet: 'Demandes en cours'
 - 2. Onglet: 'Demandes en cours', lors d'une demande de précision du médecin de la PCO
 - 2. Onglet: 'Acceptées'
 - 3. Onglet: 'Archivées'
 - 4. Onglet: 'Annulées'



Les PCO et les troubles du neurodéveloppement

Les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) ont été créées sur le territoire pour organiser et suivre le parcours des enfants de moins de 7 ans suspectés de troubles du neurodéveloppement (TND).

Ces structures s'occupent de faire le lien entre médecins de 1ère ligne (qui peuvent détecter une suspicion de TND chez un enfant), et les spécialistes qu'il serait intéressant de faire intervenir dans le cadre d'une prise en charge coordonnée de l'enfant.

Les troubles du neurodéveloppement comprennent :

- Les troubles du spectre de l'autisme (TSA);
- Les troubles du développement intellectuel (TDI);
- Les troubles du langage oral (TLO ou dysphasie);
- > Les troubles de développement de la coordination (TDC ou dyspraxie);
- Le trouble déficit d'attention avec hyperactivité (TDAH);
- Les troubles spécifiques des apprentissages scolaires (trouble du langage écrit et du calcul)

Et on retrouve, parmi <u>les médecins de 1^{ère} ligne</u>:

- Des médecins libéraux (Généraliste ou pédiatre);
- Des médecins hospitaliers ;
- Des médecins en Protection Maternelle et Infantile (PMI);
- Médecins scolaires

ViaTrajectoire et le module PCO TND

ViaTrajectoire est un site d'aide à l'orientation et à l'admission des patients vers les structures sanitaires et médico-sociales spécialisées.

Il est composé de plusieurs modules (Grand Âge, Sanitaire et Handicape), dont un module PCO TND dont ce guide fait l'objet, qui assure la dématérialisation des demandes de prise en charge d'enfants suspectés de troubles du neurodéveloppement (TND) (et de la grille de repérage des TND), des médecins de 1ère ligne vers les PCO, et en facilite la gestion et le suivi.

Le module TND permet ainsi:

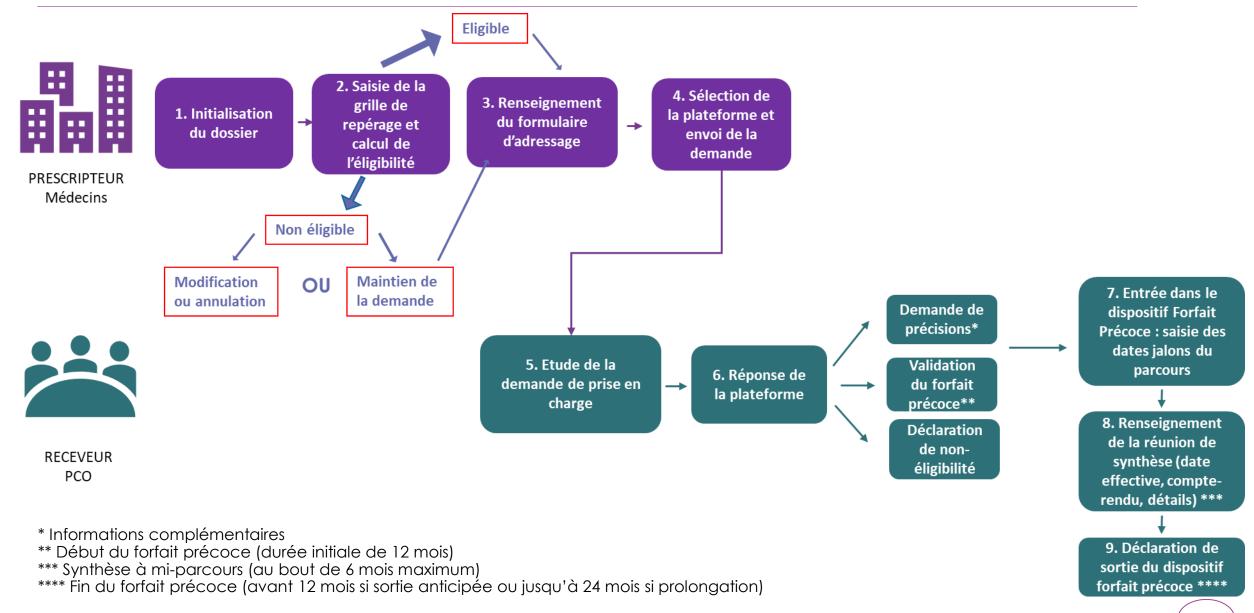
- Aux médecins de 1ère ligne (aussi appelés médecins prescripteurs), de saisir et envoyer des dossiers pour l'orientation des enfants de moins de 7 ans vers les PCO;
- <u>Aux PCO</u>, de faciliter la gestion des demandes reçu, et de leur apporter rapidement des réponses concernant l'éligibilité des enfants au « forfait précoce » (qui permet de financer les interventions des spécialistes qui seraient amenés à intervenir) et d'accepter ou non la prise en charge.
- Et plus globalement, de gérer l'entrée des enfants dans le dispositif du « Forfait précoce », et d'assurer la traçabilité des dates jalons tout au long de leurs parcours.

Ce guide d'utilisation au module TND, s'appuiera sur un cas d'étude : celui de Jasmine DUPONT, enfant atteinte de troubles du neurodéveloppement, éligible au « forfait précoce ».

Informations complémentaires :

- Tous les champs marqués d'un astérisque « * » sont des champs obligatoires à compléter afin de poursuivre le dossier.
- Le sommaire est dynamique, vous pouvez cliquer sur CTRL + 'Nom du chapitre' pour vous y rendre directement et cliquer sur CTRL + 'n° de page' pour revenir à la slide du sommaire.

Processus d'orientation d'une demande PCO TND





Se connecter à ViaTrajectoire (1/3):

Via Trajectoire

Bienvenue sur ViaTrajectoire

Plateforme de formation

Une orientation

dans le domaine de la sante.

Accueil

Rendez-vous sur le site de ViaTrajectoire : https://trajectoire.sante-ra.fr/Trajectoire/. Se Via Trajectoire est un sel connecter avec ses identifiants Via Trajectoire.



AAA i







Se connecter à ViaTrajectoire (2/3):



Si vous possédez un compte actif de prescripteur médical mais que vous n'avez pas l'onglet TND, il vous faut demander une habilitation.

Pour ajouter le module TND:

- 1. Joindre vos référents au sein de vos structures
- 2. Joindre le support de ViaTrajectoire : (email)



Il est conçu pour identifier rapidement les établissements ou services disposant de toutes les compétences humaines ou techniques requises pour prendre en compte les spécificités de chaque personne et ce aussi bien dans les domaines sanitaire que médicosocial. Mais il ne peut en aucun cas se substituer à l'expertise partagée de chaque personne avec l'équipe médicale et les responsables des établissements ou structures qui l'accompagnent ou le prennent en charge.

Les propositions d'orientation sont faites en fonction des lois et décrets régissant les domaines sanitaires et médico-sociaux, des ressources déclarées par les établissements ou services, et dans le respect des bonnes pratiques de soins recommandées par les sociétés savantes, la Haute Autorité de Santé et les agences nationales concernées (ANAP, ANESM...).

L'utilisation de ViaTrajectoire est soumise à des engagements décrits dans les Conditions Générales d'Utilisation que doit signer tout nouvel utilisateur.

En fonction de ses habilitations, et des politiques régionales, chaque professionnel peut :

ANNUAIRES

Rechercher les établissements et services en fonction de certains critères. Accéder aux fiches descriptives des établissements et services.

SANITAIRE

Initier et suivre des demandes d'admission en Soins de Suite et Réadaptation (SSR), Hospitalisation à Domicile (HAD), Unités de Soins Palliatifs (USP) et solutions du domicile. Recevoir et répondre à des demandes de SSR, HAD, USP, etc.

Initier et suivre des demandes vers les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) dédiées en cas de suspicion de trouble du neuro-développement chez le jeune enfant. Recevoir et répondre à des demandes de prise en charge dans le cadre du "Forfait précoce" et assurer la traçabilité des dates jalons du parcours.

Se connecter à ViaTrajectoire (3/3):



Il est conçu pour identifier rapidement les établissements ou services disposant de toutes les compétences humaines ou techniques requises pour prendre en compte les spécificités de chaque personne et ce aussi bien dans les domaines sanitaire que médicosocial. Mais il ne peut en aucun cas se substituer à l'expertise partagée de chaque personne avec l'équipe médicale et les responsables des établissements ou structures qui l'accompagnent ou le prennent en charge.

Les propositions d'orientation sont faites en fonction des lois et décrets régissant les domaines sanitaires et médico-sociaux, des ressources déclarées par les établissements ou services, et dans le respect des bonnes pratiques de soins recommandées par les soci

ANESM...).

L'utilisation de ViaTrajectoire est soumise à des engagements décrits dans les Conditions

En fonction de ses habilitations, et des politiques régionales, chaque professionnel peut

Sur la page d'accueil, pour accéder au tableau de bord réunissant toutes les demandes TND :

- Survoler l'onglet 'TND' (1)
- Cliquer sur 'Créer un dossier' (2)

ANNUAIRES

Rechercher les établissements et services en fonction de certains critères. Accéder aux fiches descriptives des établissements et services.

SANITAIRE

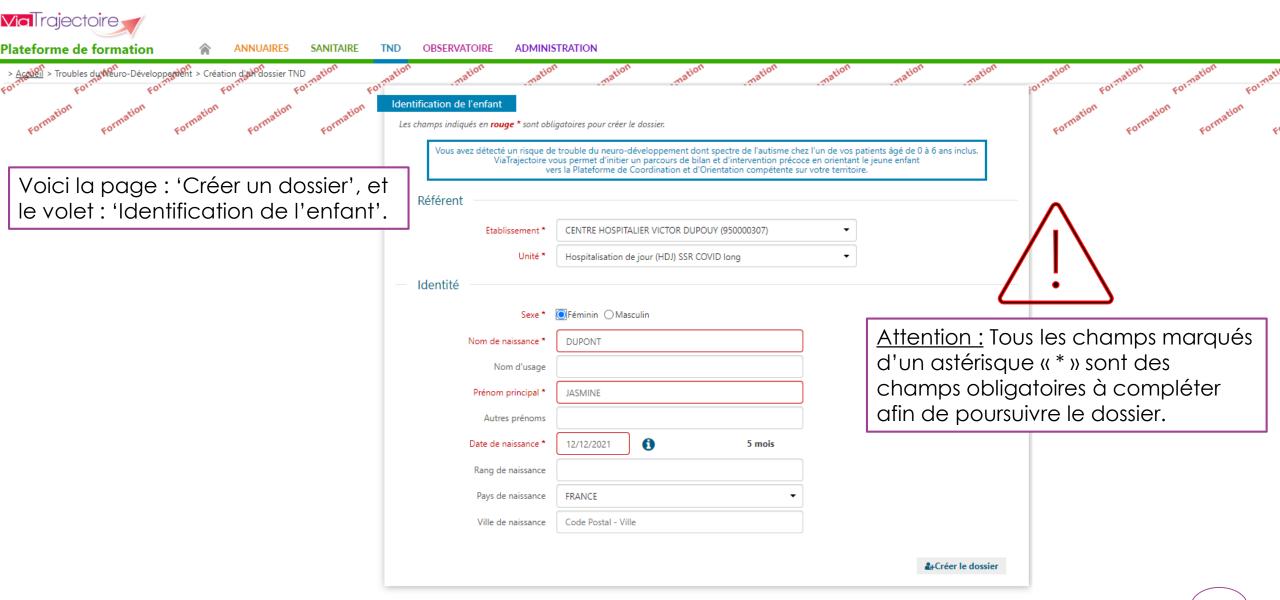
Initier et suivre des demandes d'admission en Soins de Suite et Réadaptation (SSR), Hospitalisation à Domicile (HAD), Unités de Soins Palliatifs (USP) et solutions du domicile. Recevoir et répondre à des demandes de SSR, HAD, USP, etc.

TND

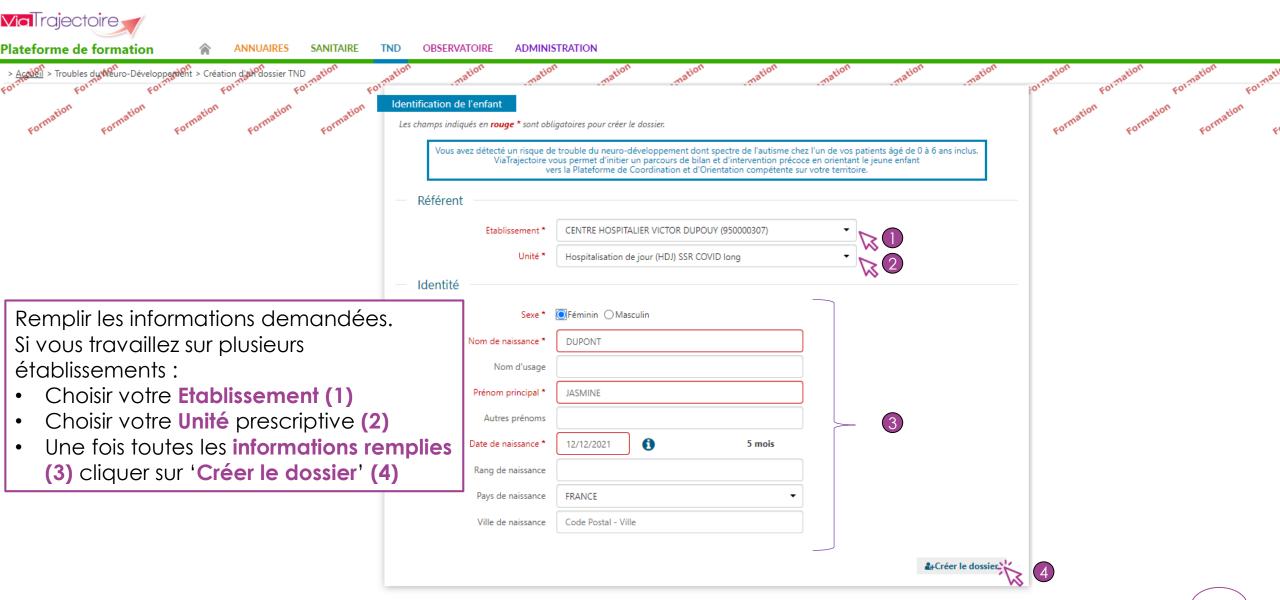
Initier et suivre des demandes vers les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) dédiées en cas de suspicion de trouble du neuro-développement chez le jeune enfant. Recevoir et répondre à des demandes de prise en charge dans le cadre du "Forfait précoce" et assurer la traçabilité des dates jalons du parcours.



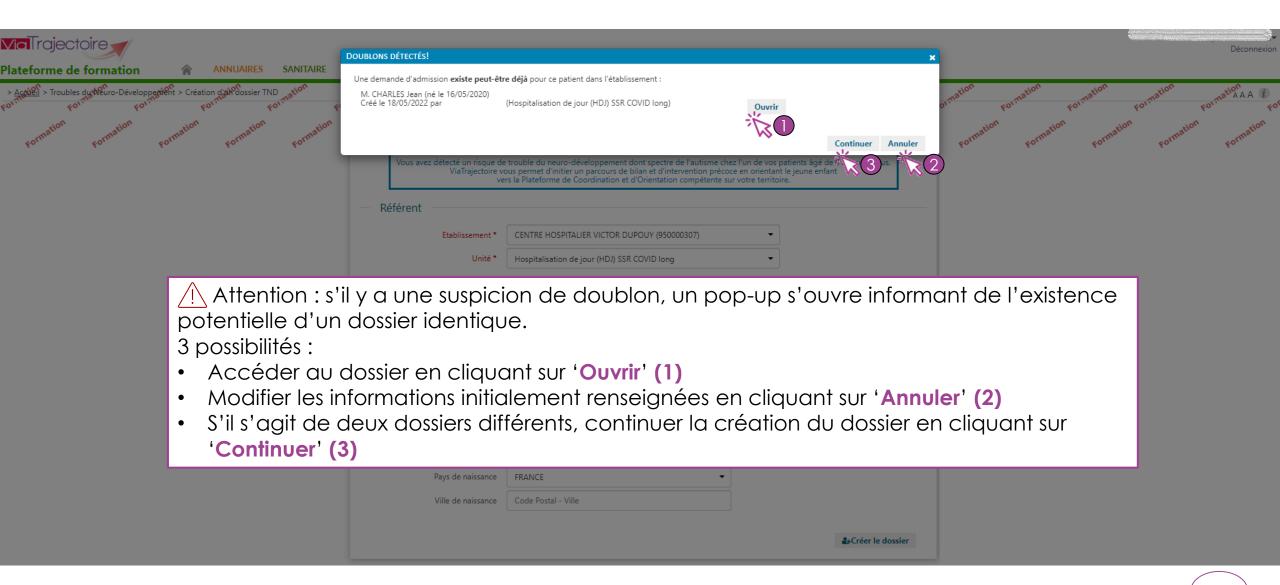
Créer un dossier (1/3):



Créer un dossier (2/3):

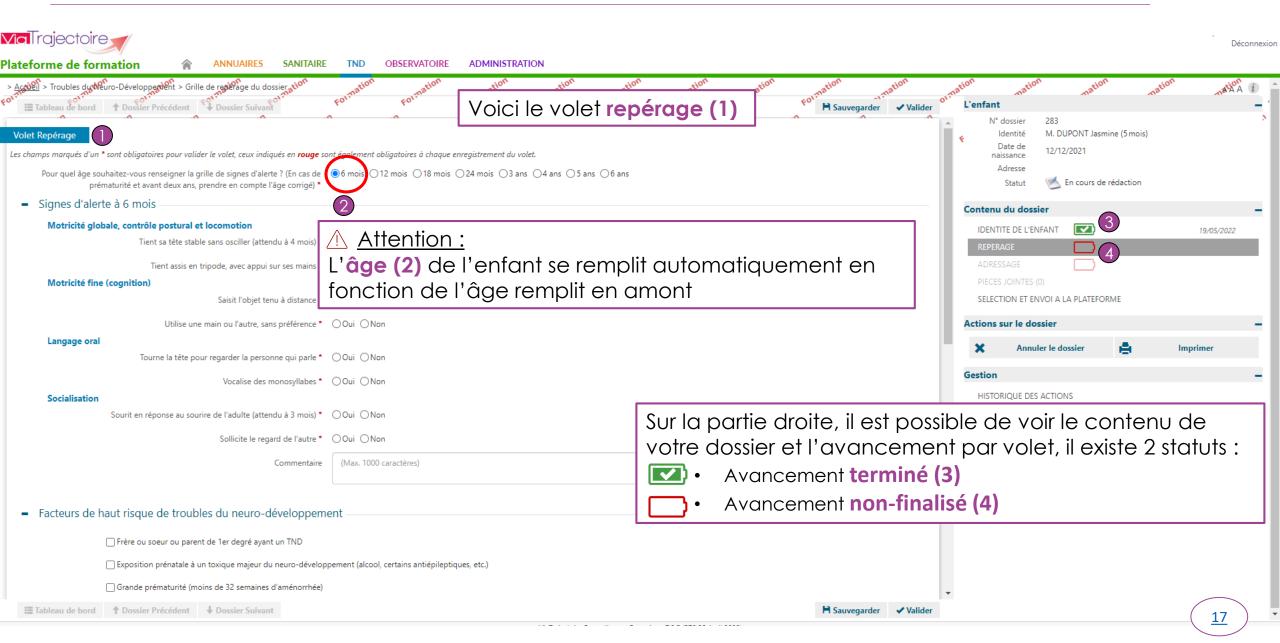


Créer un dossier (3/3):

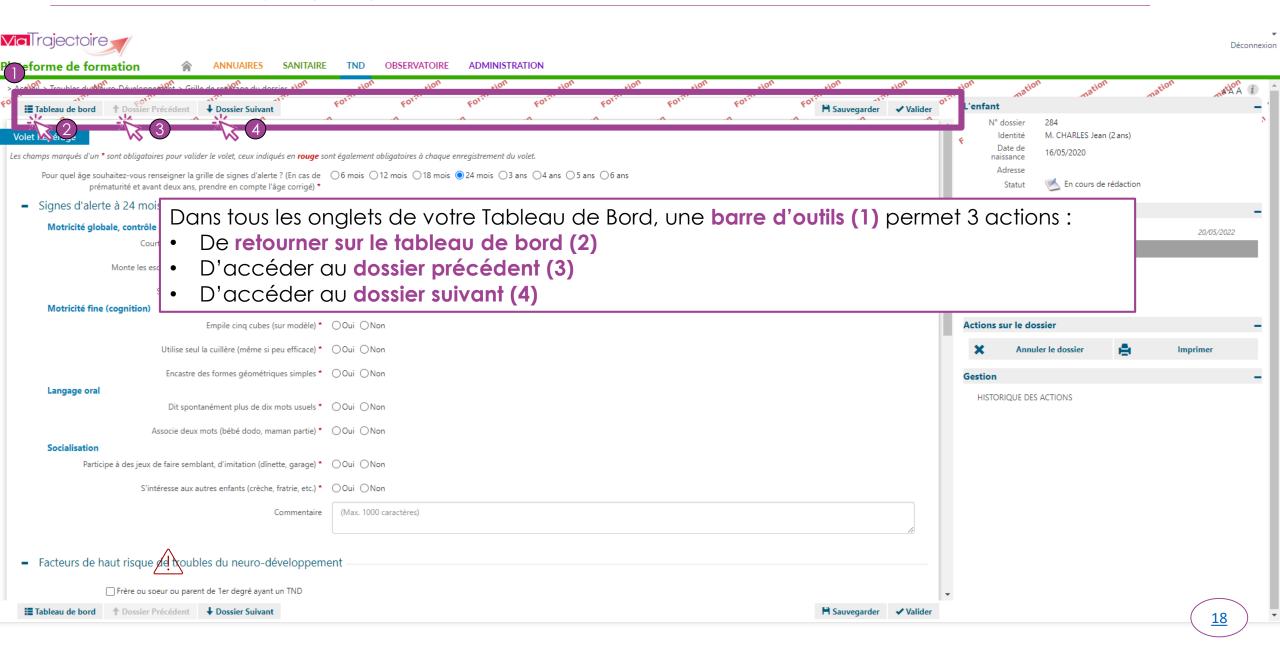




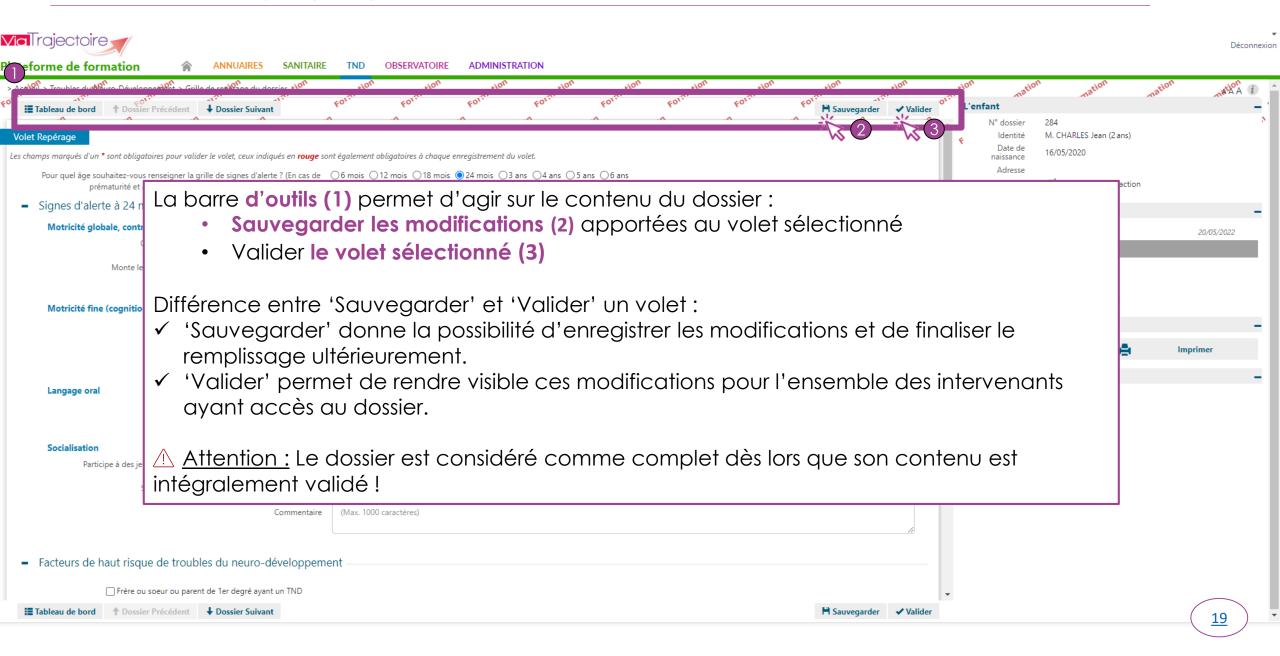
Volet Repérage (1/8):



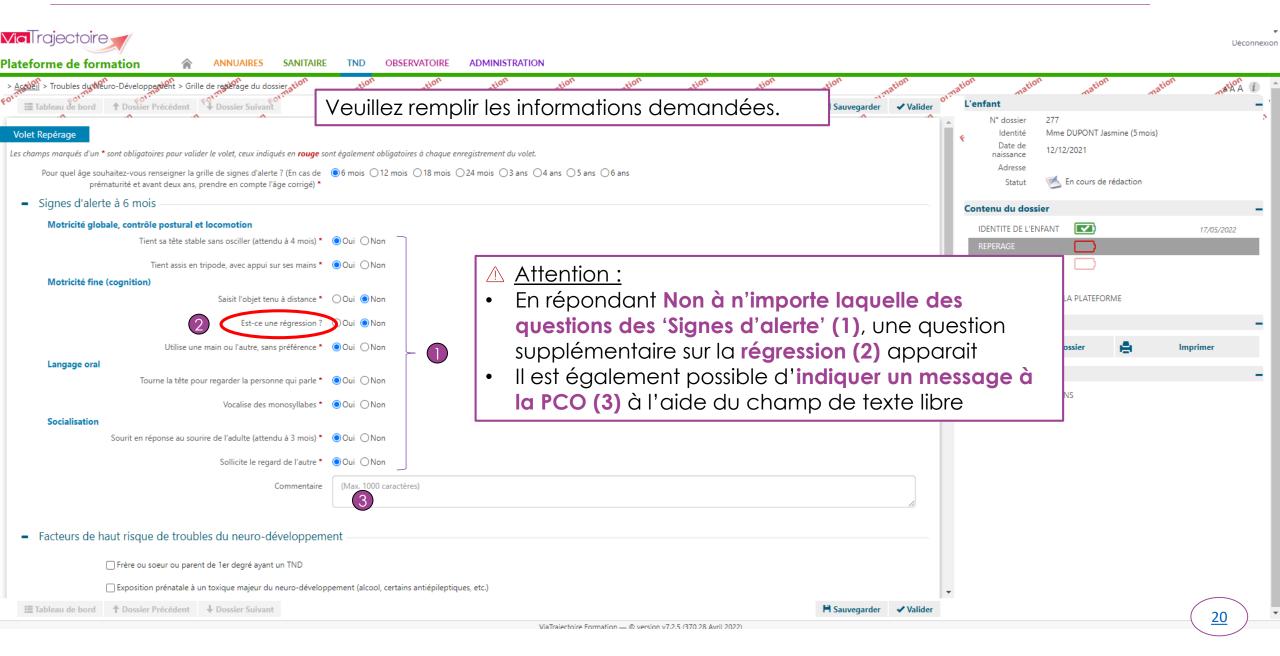
Volet Repérage (2/8):



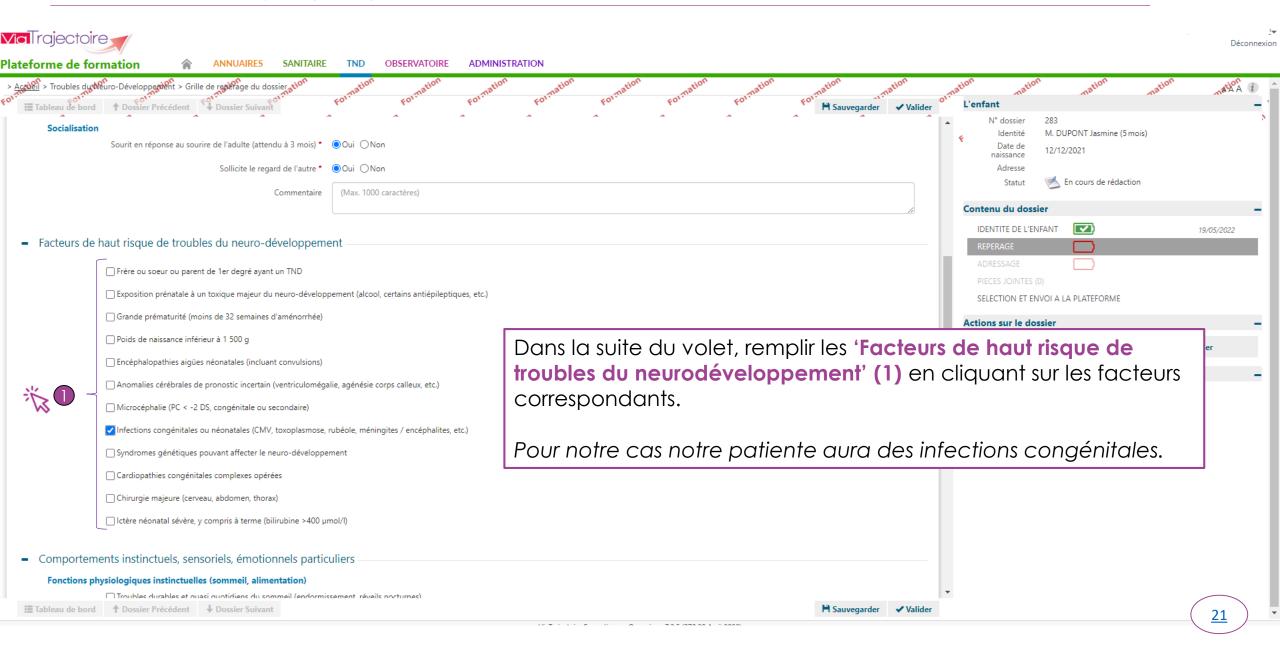
Volet Repérage (3/8):



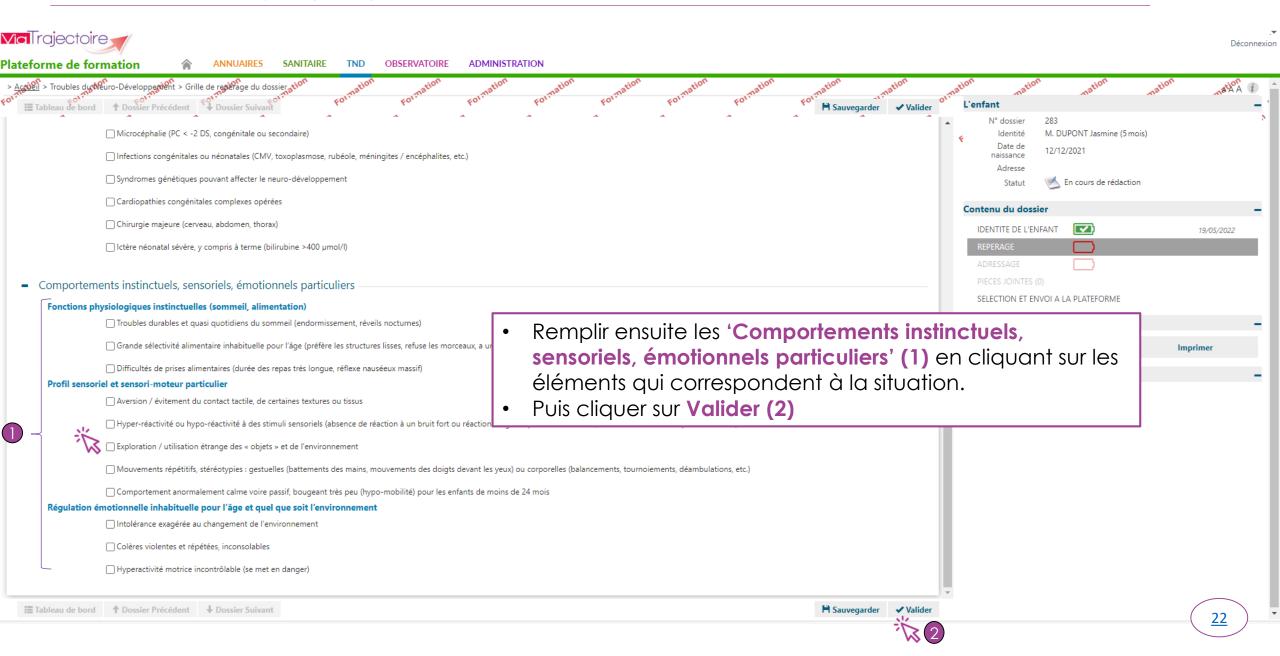
Volet Repérage (4/8):



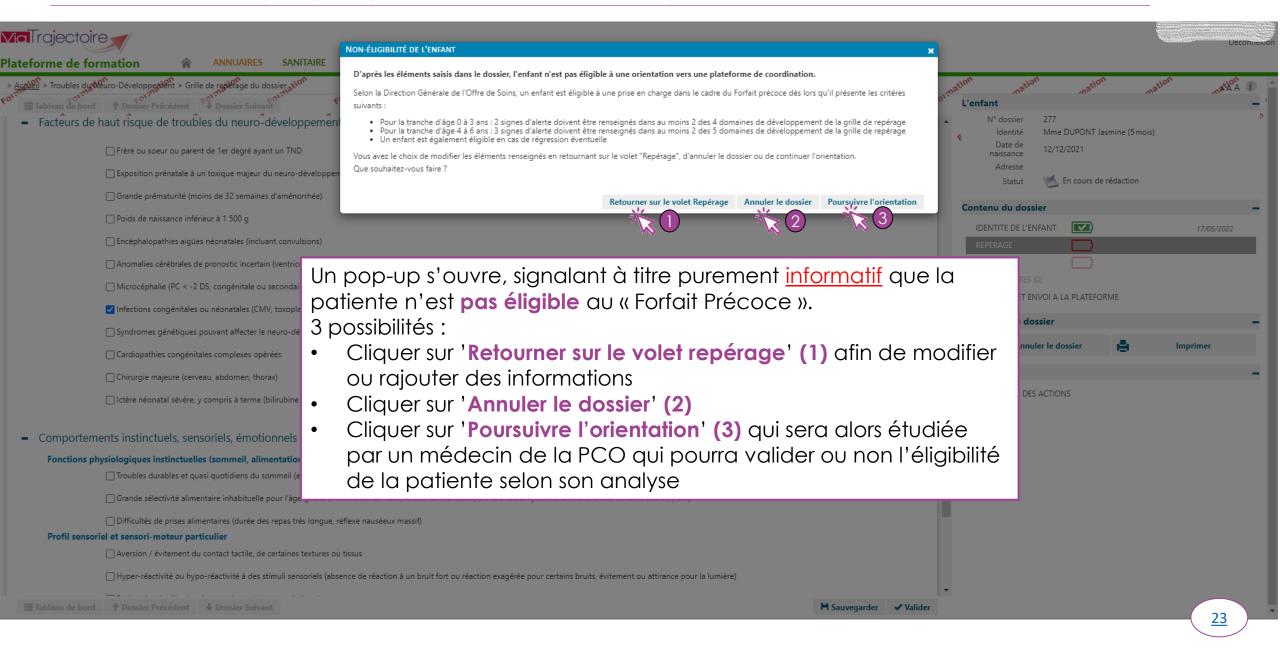
Volet Repérage (5/8):



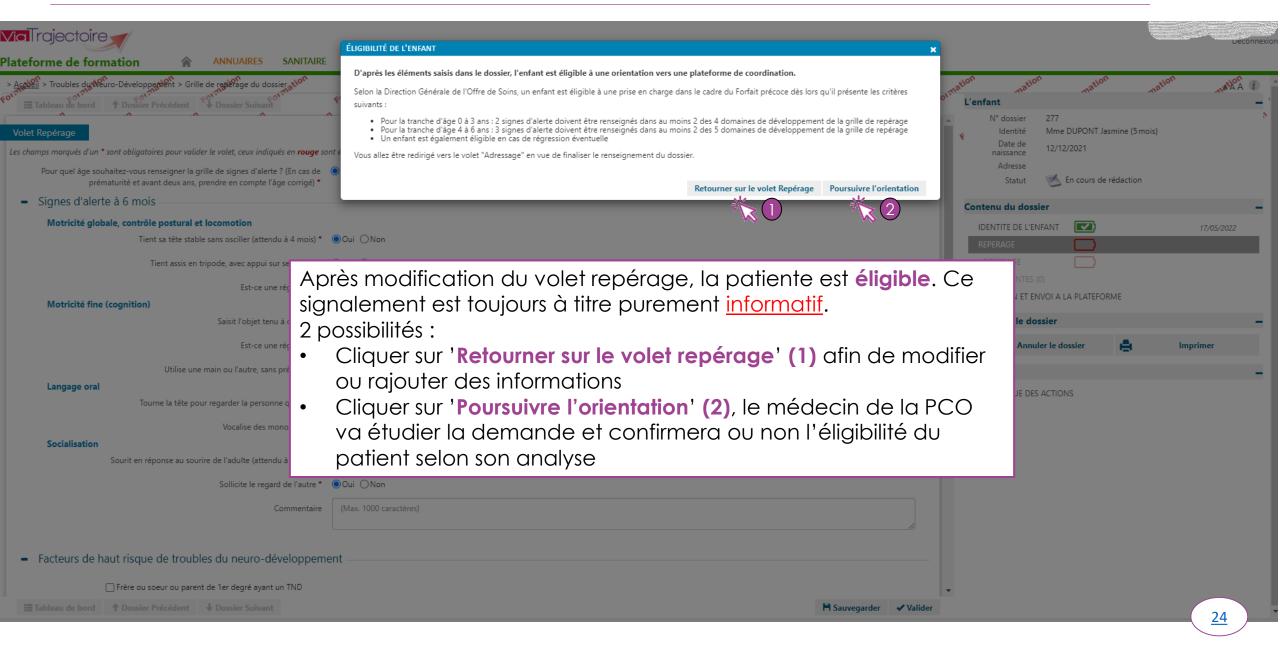
Volet Repérage (6/8):



Volet Repérage (7/8): 1er Cas = Non-éligibilité

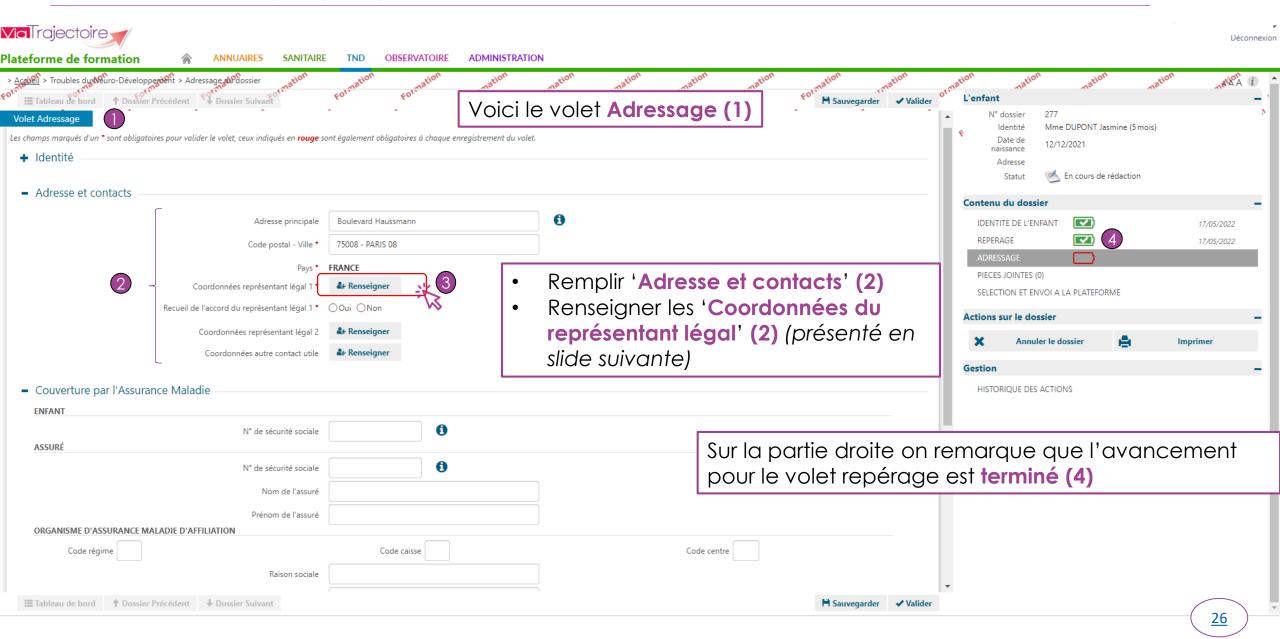


Volet Repérage (8/8) : 2^{ème} cas = Eligibilité

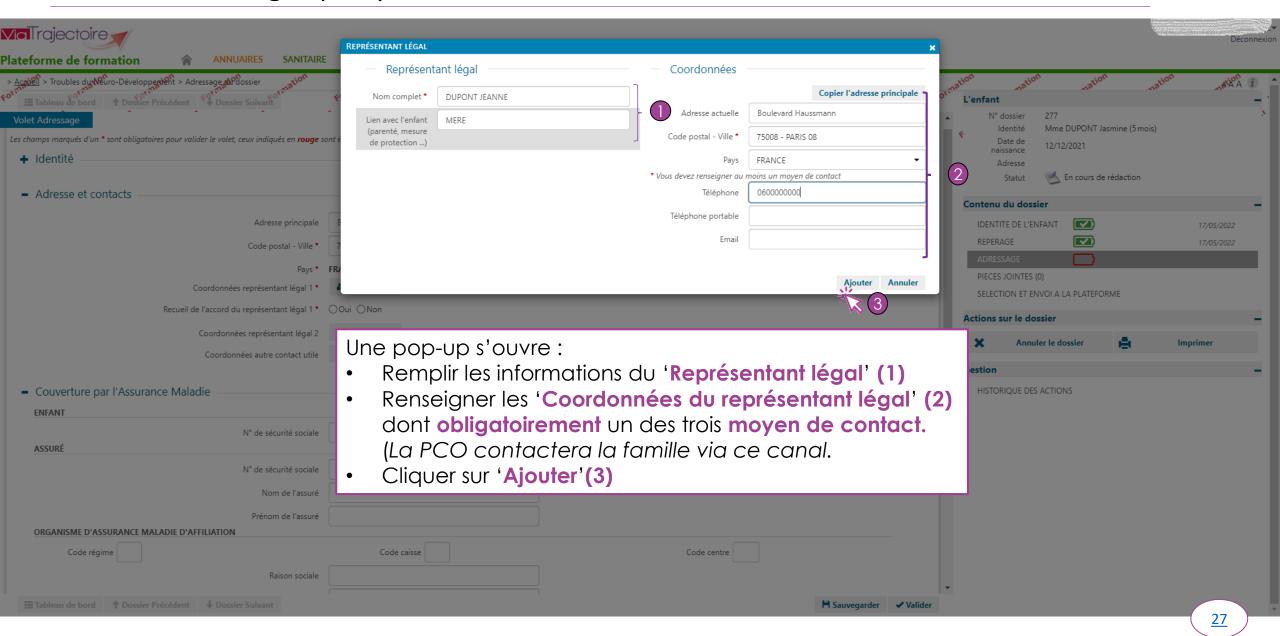




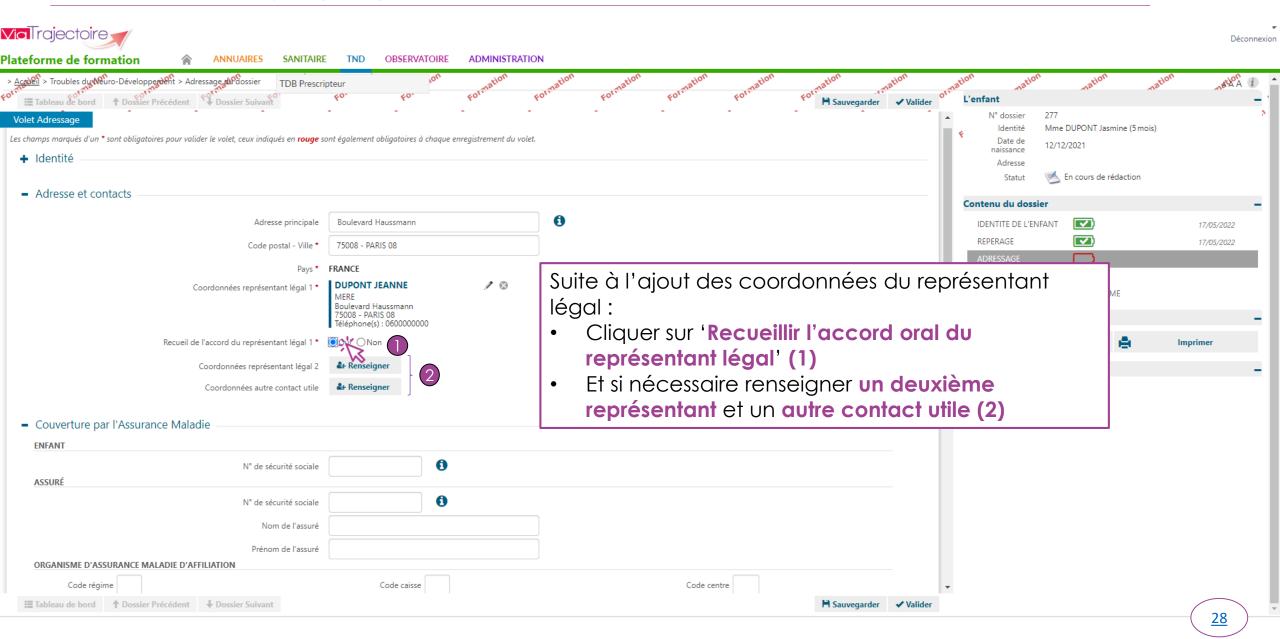
Volet Adressage (1/5):



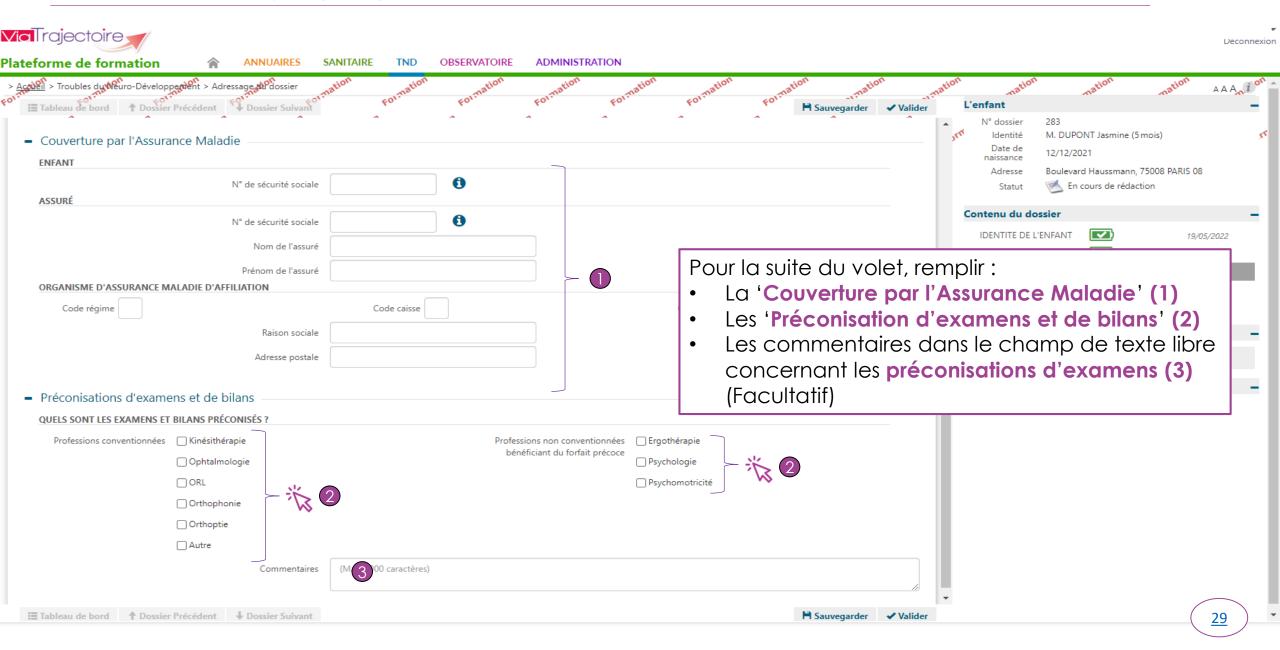
Volet Adressage (2/5):



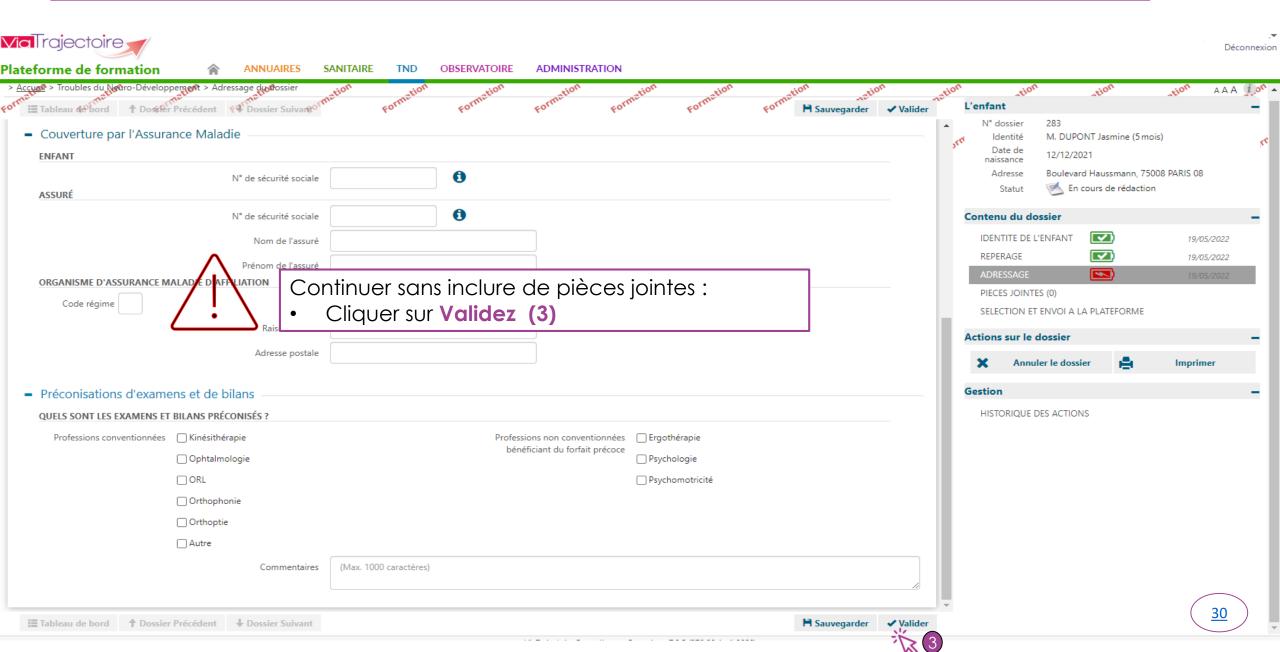
Volet Adressage (3/5):



Volet Adressage (4/5):

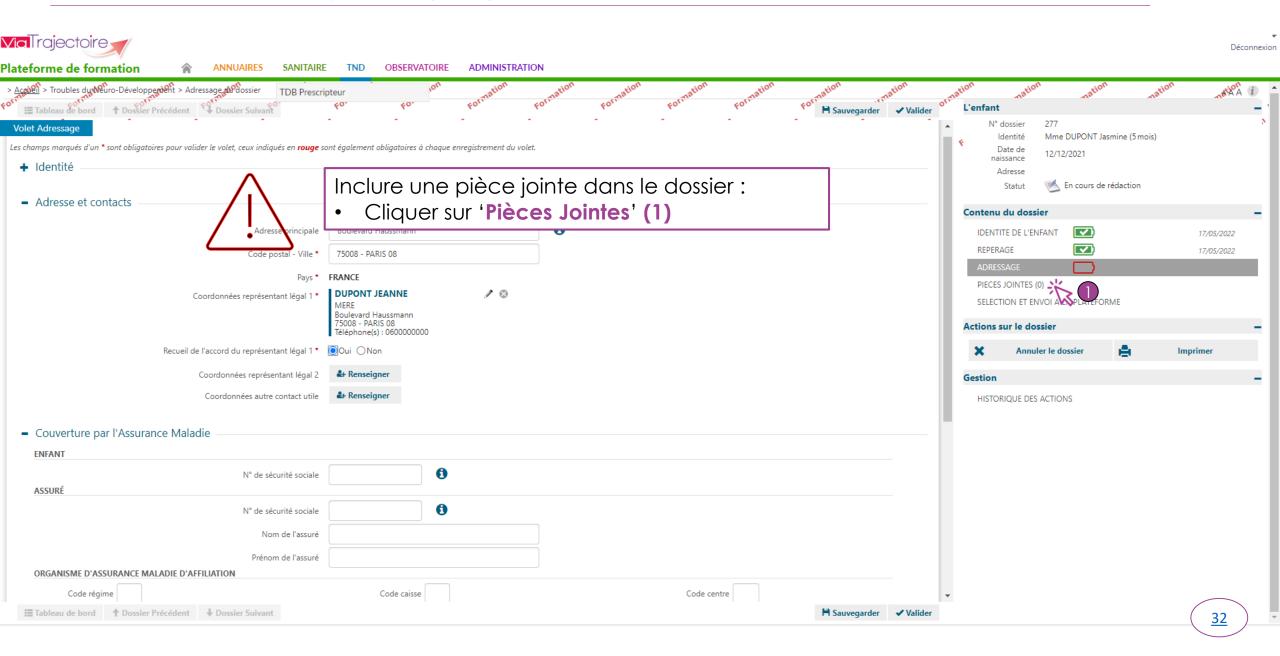


Volet Adressage (5/5):

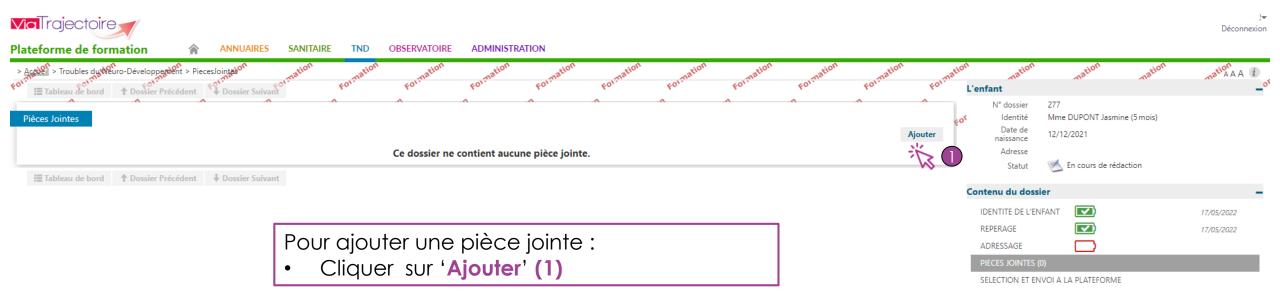


Inclure une pièce jointe

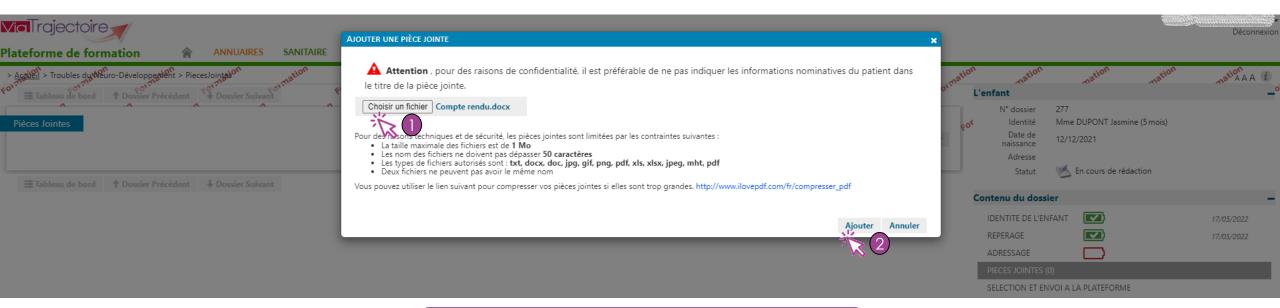
Inclure une pièce jointe (1/4):



Inclure une pièce jointe (2/4):



Inclure une pièce jointe (3/4):



Une pop-up s'ouvre, il faut :

- Cliquer sur 'Choisir un fichier'(1)
- Cliquer sur 'Ajouter' (2)

Inclure une pièce jointe (4/4):

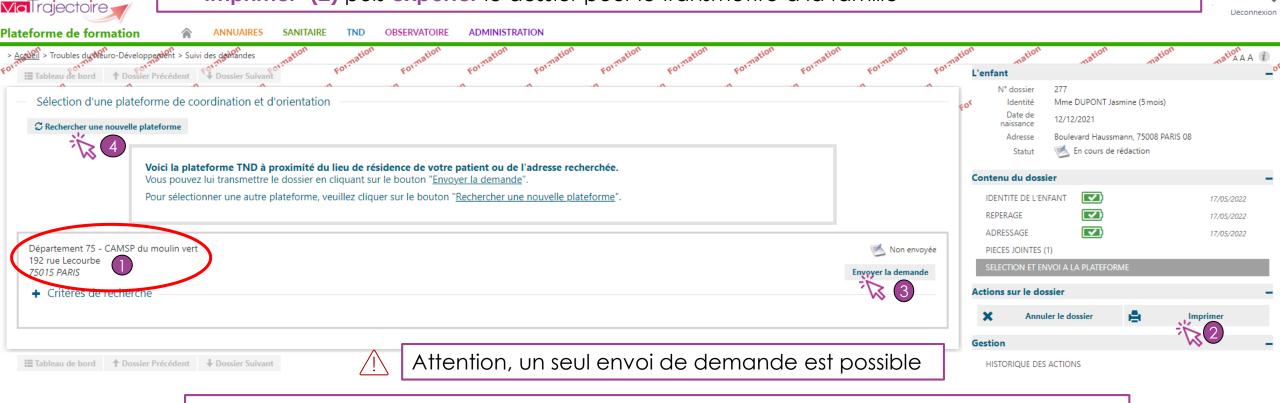


Sélection et envoi à la plateforme

Sélection et envoi à la plateforme (1/3):

Dans le volet 'Sélection et envoi à la plateforme', la PCO du département ou de la commune est proposée en fonction de l'adresse renseignée en amont dans le Volet Adressage (1) Il faut :

· 'Imprimer' (2) puis exporter le dossier pour le transmettre à la famille



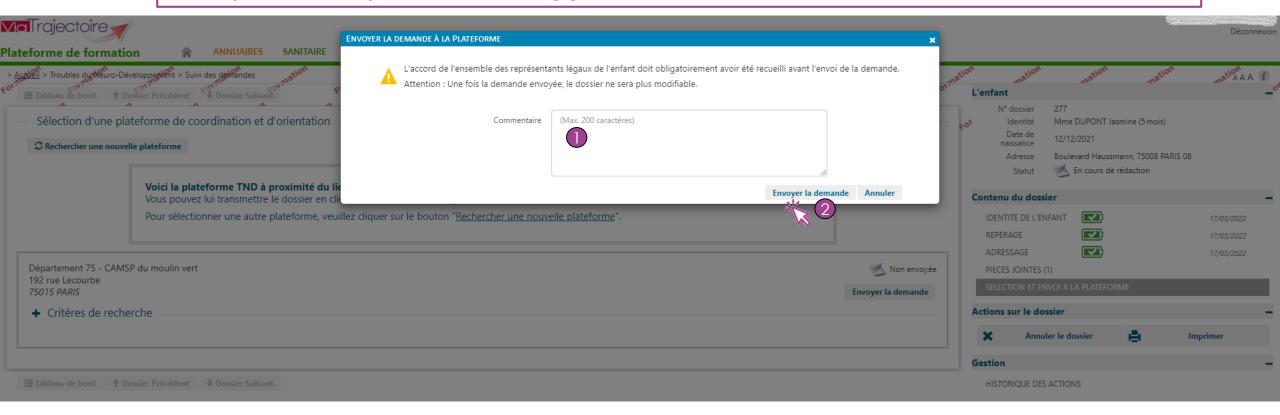
2 possibilités :

- Cliquer sur 'Envoyer la demande' (3) si la plateforme proposée convient à la famille
- Cliquer sur 'Rechercher une nouvelle plateforme' (4) si une d'elle se situe plus près du domicile du patient ou facilite l'accessibilité de la PCO à la famille

Sélection et envoi à la plateforme (2/3) :

Après avoir cliqué sur 'Envoyez la demande', une pop-up s'ouvre, il faut :

- (Facultatif) Indiquer un message à PCO (1) à l'aide du champ de texte libre
- Cliquer sur 'Envoyez la demande' (2)



Sélection et envoi à la plateforme (3/3):

La demande est à présent finalisée. Le dossier n'est plus modifiable et le statut modifié :

Le statut de votre demande est maintenant Envoyée (1)



Dès l'envoi de votre dossier, la PCO à <u>15 jours maximum</u> pour répondre à votre demande. De plus, il est possible d'aller sur votre Tableau de bord pour suivre l'état d'avancement des dossiers comprenant les jalons et la réunion de synthèse.

Tableau de bord (TDB) Prescripteur

TDB Prescripteur (1/3):



Il est conçu pour identifier rapidement les établissements ou services disposant de toutes les compétences humaines ou techniques requises pour prendre en compte les spécificités de chaque personne et ce aussi bien dans les domaines sanitaire que médicosocial. Mais il ne peut en aucun cas se substituer à l'expertise partagée de chaque personne avec l'équipe médicale et les responsables des établissements ou structures qui l'accompagnent ou le prennent en charge.

Les propositions d'orientation sont faites en fonction des lois et décrets régissant les domaines sanitaires et médico-sociaux, des ressources déclarées par les établissements ou services, et dans le respect des bonnes pratiques de soins recommandées par les soci

ANESM...).

L'utilisation de ViaTrajectoire est soumise à des engagements décrits dans les Conditions

En fonction de ses habilitations, et des politiques régionales, chaque professionnel peut :

Pour aller sur votre Tableau de Bord, il faut :

- Survoler l'onglet 'TND' (1)
- Cliquer sur 'TDB Prescripteur' (2)

ANNUAIRES

Rechercher les établissements et services en fonction de certains critères. Accéder aux fiches descriptives des établissements et services.

SANITAIRE

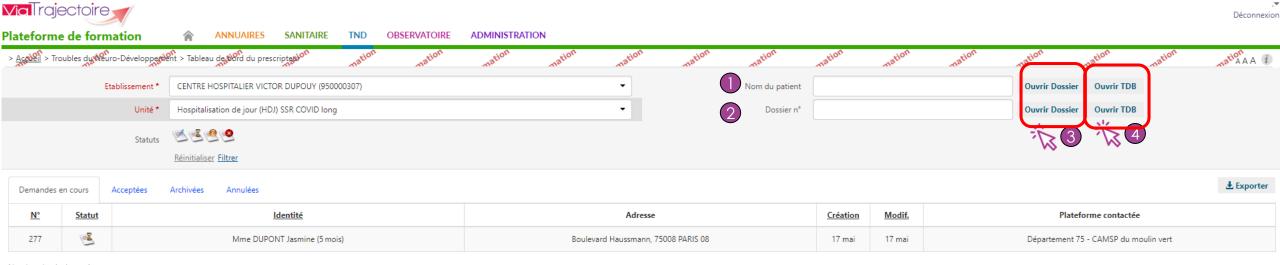
Initier et suivre des demandes d'admission en Soins de Suite et Réadaptation (SSR), Hospitalisation à Domicile (HAD), Unités de Soins Palliatifs (USP) et solutions du domicile. Recevoir et répondre à des demandes de SSR, HAD, USP, etc.

TND

Initier et suivre des demandes vers les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO) dédiées en cas de suspicion de trouble du neuro-développement chez le jeune enfant. Recevoir et répondre à des demandes de prise en charge dans le cadre du "Forfait précoce" et assurer la traçabilité des dates jalons du parcours.

TDB Prescripteur (2/3):

Voici la page d'accueil de votre tableau de bord :



Nombre de résultats : 1

Il est possible de rechercher directement votre dossier :

- En rentrant : 'Nom du patient' (1)
- En rentrant : 'Dossier no' (2)

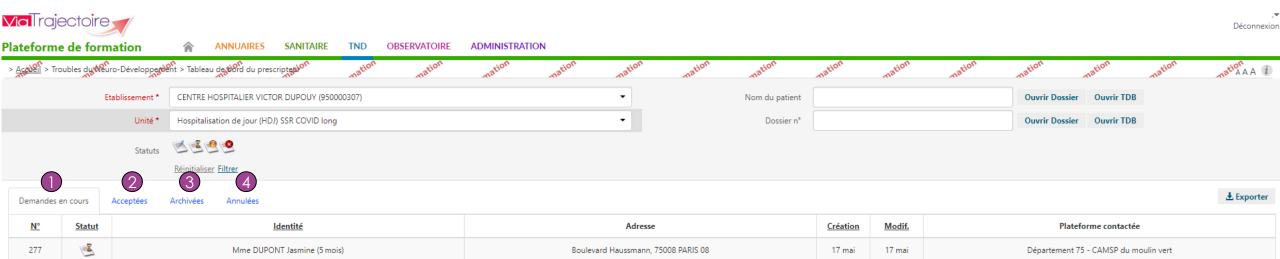
Pour ouvrir le dossier :

Cliquer sur 'Ouvrir dossier' (3)

Pour trouver son emplacement dans votre tableau de bord et dans les onglets :

Cliquer sur 'Ouvrir TDB' (4)

TDB Prescripteur (3/3):



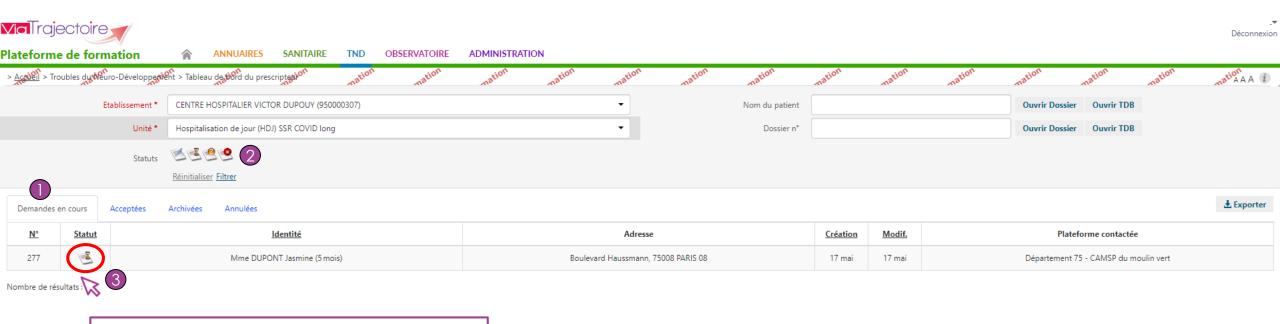
Nombre de résultats : 1

Sur la page d'accueil de votre tableau de bord, quatre onglets (1-4) sont présents, ils seront présentés et expliqués tout au long du guide

Onglet: 'Demandes en cours'

TDB Prescripteur: Onglet 'Demandes en cours' (1/1)

Voici l'onglet : 'Demandes en cours' (1)



Pour l'onglet 'Demandes en cours', 4 statuts (2) existent :



En cours de rédaction (Prescripteur)



En attente de réponse (Prescripteur)



Demande de précision (Prescripteur/Plateforme)



Dossier non éligible ou Dossier annulé (Prescripteur/

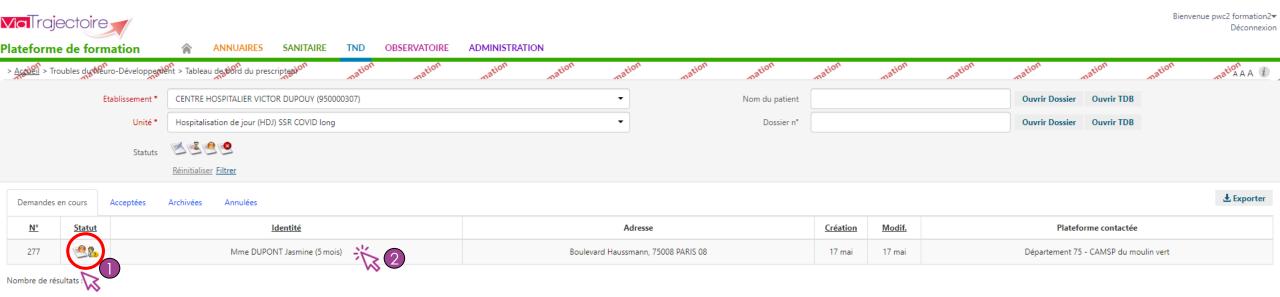
Pour le moment, le statut de notre demande est en attente de réponse. Pour le visualiser :

Survolez le statut (3)

Onglet : 'Demandes en cours', lors d'une demande de précision du médecin de la PCO

TDB Prescripteur: Onglet 'Demandes en cours', précision demandée (1/4)

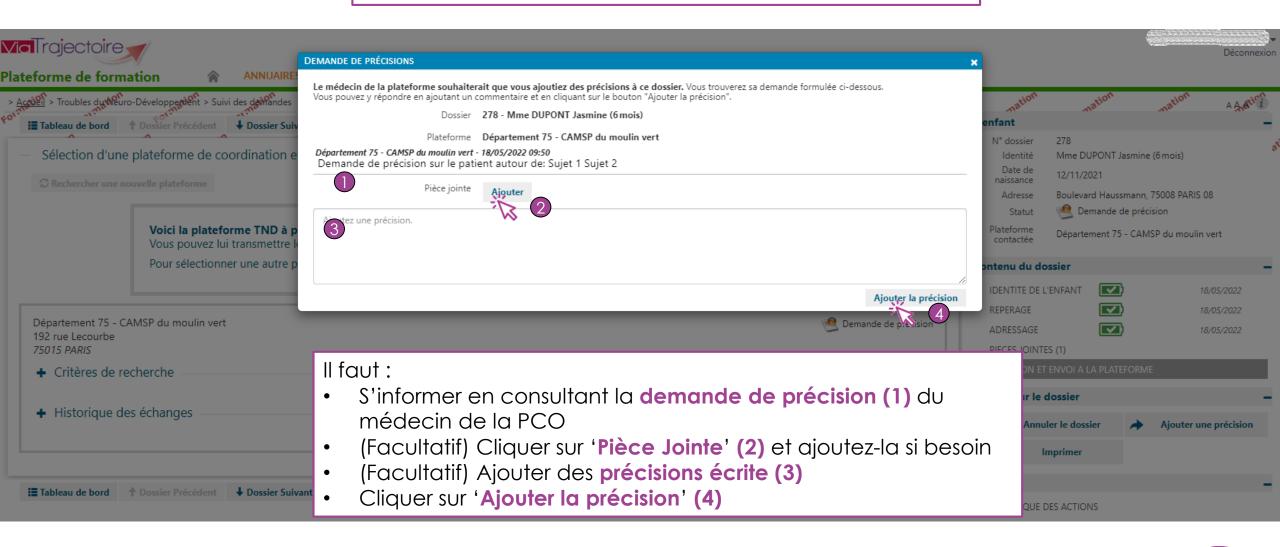
Sur cette page, nous sommes dans le cas ou une demande de précision a été faite par le médecin de la PCO



- La demande sera dans ce cas si le statut de la demande est : 'Demande de précision' (1)
- Cliquer ensuite sur le dossier (2)

TDB Prescripteur: Onglet 'Demandes en cours', précision demandée (2/4)

Après avoir cliqué sur le dossier une pop-up s'ouvre :

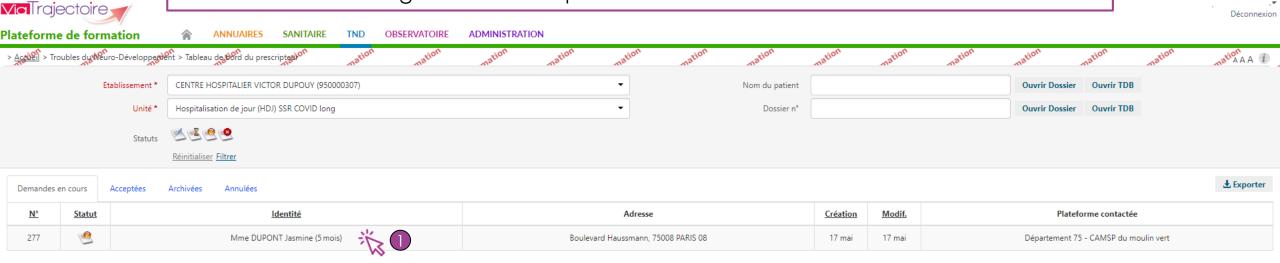


TDB Prescripteur: Onglet 'Demandes en cours', précision demandée (3/4)

Une fois la précision ajoutée, le dossier sera dans l'attente de la nouvelle réponse du médecin de la PCO.

Celui-ci pourra:

- Redemander des précisions
- Valider ou non l'éligibilité de votre patient au « Forfait Précoce »

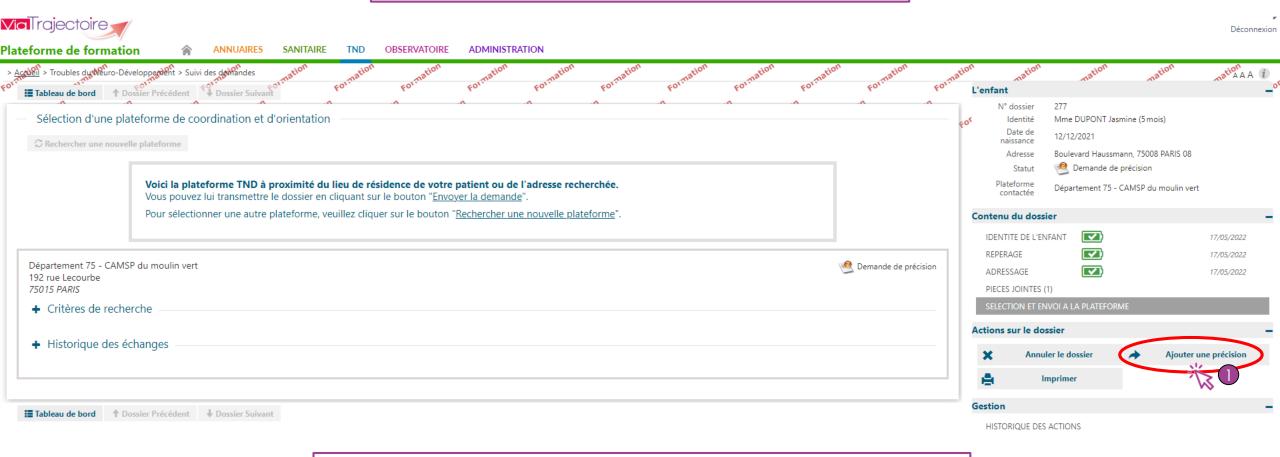


Il est possible d'ajouter des précisions à la suite de nouvelles informations fournies par votre patient :

• Cliquer sur le dossier (1)

TDB Prescripteur: Onglet 'Demandes en cours', précision demandée (4/4)

Une fois cliqué sur le dossier cette page s'affiche :



Pour ajouter des précisions :

Cliquer sur 'Ajouter une précision' (1)

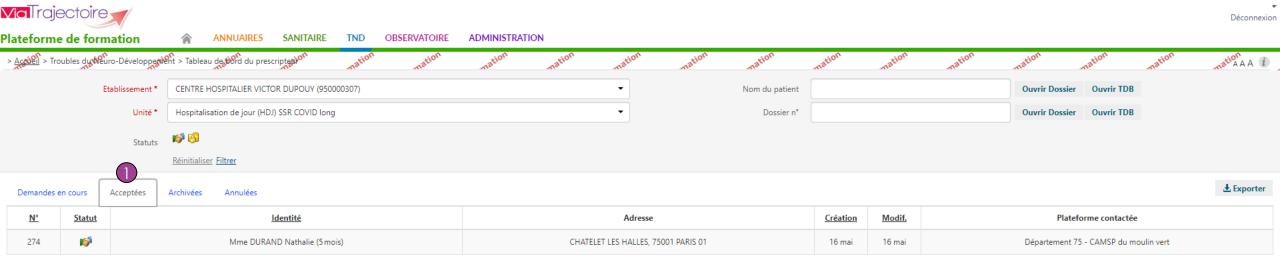
Onglet: 'Acceptées'

TDB Prescripteur: Onglet 'Acceptées' (1/3)

Voici l'onglet : 'Acceptées' (1)

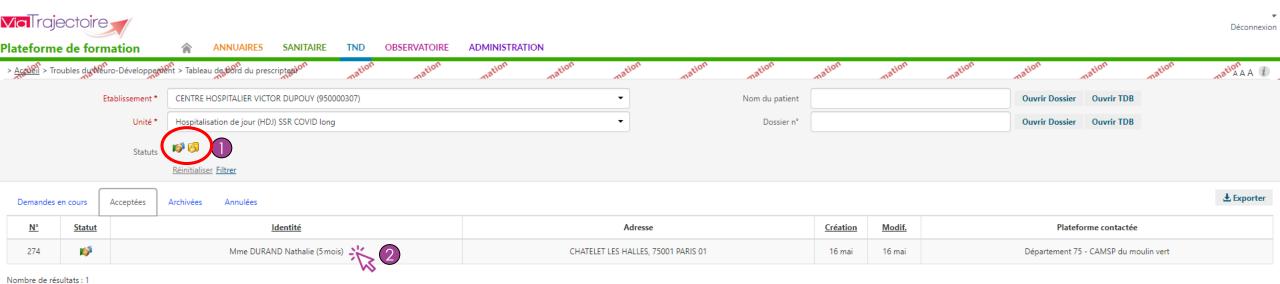
De cet onglet il est possible de :

- Suivre le parcours avec les spécialistes que le patient a rencontrés (Dates et Noms)
- S'informer sur les bilans effectués (Réunion de Synthèse : Date et compte-rendu)



Nombre de résultats : 1

TDB Prescripteur: Onglet 'Acceptées' (2/3)



Pour l'onglet 'Acceptées', 2 statuts (1) existent :

Pour suivre le dossier :

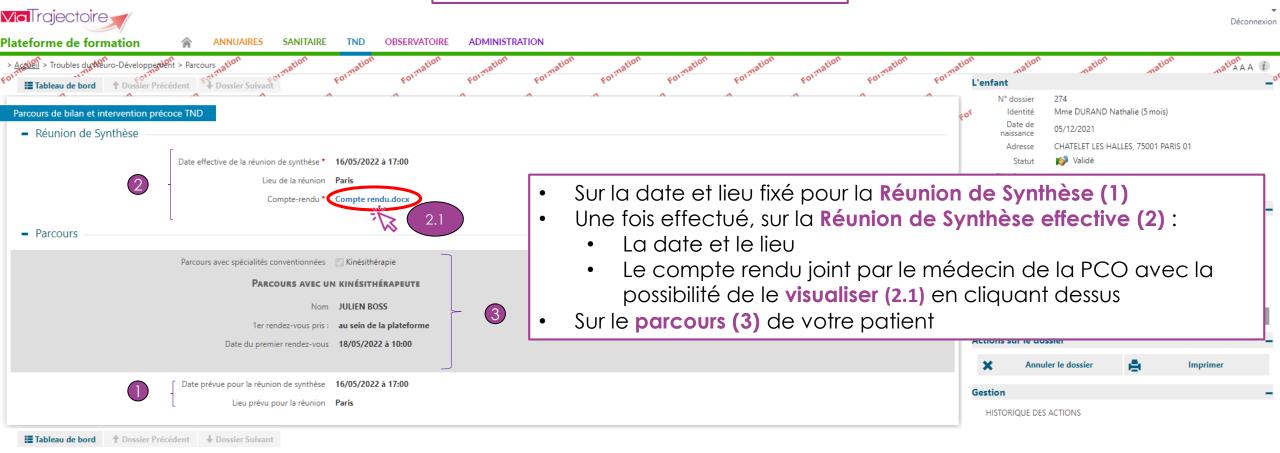
• Cliquer sur le dossier (2)

Demande validée (Prescripteur

Demande finalisée (Prescripteur

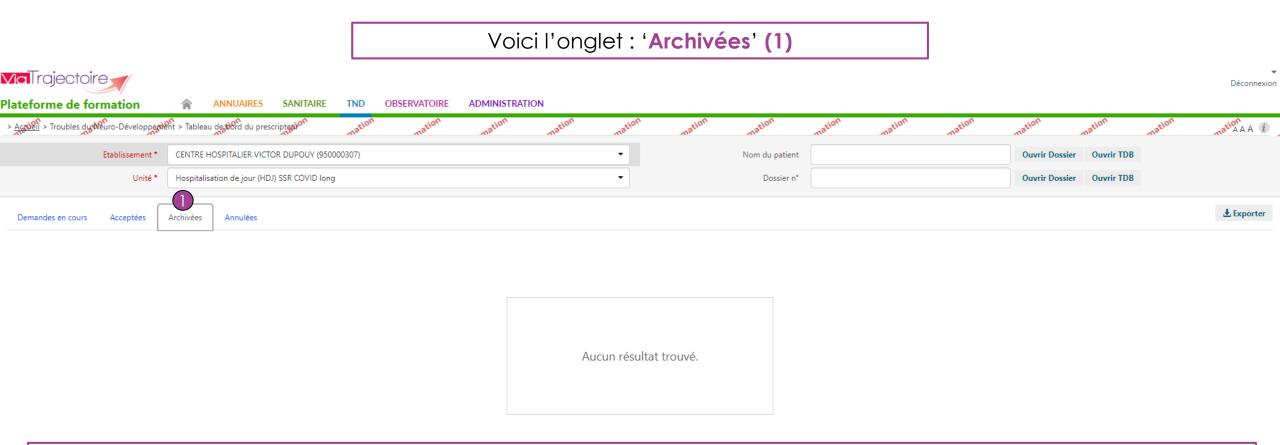
TDB Prescripteur: Onglet 'Acceptées' (3/3)





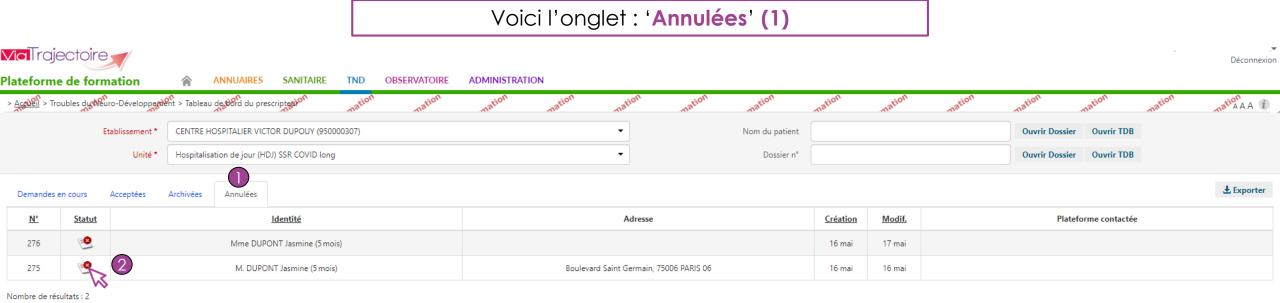
Onglet: 'Archivées'

TDB Prescripteur: Onglet 'Archivées' (1/1)



Dans cet onglet 'Archivées' on retrouve les dossiers des patients étant sortis du parcours. La durée du forfait précoce est de 12 mois et il peut être renouvelé 1 fois pour une durée totale de 24 mois. Onglet: 'Annulées'

TDB Prescripteur: Onglet 'Annulées' (1/1)



Dans cet onglet 'Annulées', on retrouve les demandes de dossiers annulées ou qui ont été refusées. Pour connaître cette information il faut :

Survoler le statut du dossier (2), ce qui indique le type de statut

Si la demande a été refusée, contacter le représentant légal du patient afin de lui faire part de cette information.